

FACTURATION DIRECTE DE VOS SOINS HOSPITALIERS AU LUXEMBOURG

Une nouvelle procédure simplifiée pour les bénéficiaires du RCAM

Un accord entre les hôpitaux luxembourgeois et le PMO simplifie les procédures administratives pour les bénéficiaires du RCAM couverts à titre primaire.

Si vous êtes couvert par le RCAM à titre primaire, vous pouvez désormais bénéficier de la facturation directe automatique dans les hôpitaux participants au Luxembourg : CHL, HRS, CHdN, CHEM, INCCI, François Baclesse.

Cela signifie :

- Pas de paiement anticipé pour les séjours ou traitements éligibles
- Moins de formalités administratives
- Un traitement plus rapide

La facturation directe est facultative et ne modifie pas les règles de remboursement du RCAM. Tout montant non remboursable reste à votre charge.

Tournez la page pour voir comment cela fonctionne.
(scannez le code QR pour obtenir tous les détails et consulter les FAQs.)

Concentrez-vous sur votre rétablissement, nous nous occupons du reste !



1**OBTENEZ VOTRE CERTIFICAT DE COUVERTURE**

Connectez-vous à MyPMO / RCAM en ligne.
Générez et imprimez le certificat spécifique.

2**PRÉSENTEZ-LE À L'HÔPITAL**

Remettez votre certificat au bureau des admissions de l'hôpital avant votre séjour.

3**PAIEMENT DES FACTURES**

L'hôpital envoie les factures au PMO.
Le PMO paie les factures directement à l'hôpital.

4**DÉCOMPTES RCAM**

Vous recevez les relevés de compte standard détaillant la couverture RCAM et tout montant restant à votre charge.

5**MONTANT RESTANT À VOTRE CHARGE**

Ce montant, le cas échéant, sera récupéré sur vos futurs remboursements, votre salaire ou votre pension.

Qu'est ce qui est couvert ?

- Séjours à l'hôpital et accouchements
- Traitements ambulatoires lourds (par exemple: chimiothérapie, dialyse)
- Parcours des patients pré-hospitalisation
- Injections en policlinique ophtalmologique
- Soins non chirurgicaux en hôpital de jour
- Soins chirurgicaux en hôpital de jour, comme les coloscopies

Important

- **La facturation directe ne signifie pas que les traitements sont gratuits.**
- Certains traitements nécessitent une autorisation préalable.

Pour plus de détails, scannez ce **code QR**

